Envoyé en préfecture le 25/03/2026
Reçu en préfecture le 25/03/2026
Publié le
ID : 035-213500945-20260320-260320_1-DE

MAIRIE DE DINGE

CANTON DE COMBOURG
DEPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MARS 2026

Délibération n° : 260320_1
Classification ACTES : 5.1 – élection de l'exécutif
Objet : Election du Maire.

L'an deux mil vingt-six, le vingt mars à dix-neuf heures, les Membres composant le Conseil Municipal de DINGE (ILLE ET VILAINE), régulièrement convoqués à domicile, individuellement et par écrit le seize mars 2026 conformément aux articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis au nombre de seize à la Mairie, sous la présidence de sous la présidence de Madame Corinne PORCHER, doyenne de l'assemblée.

PRESENTS : Hélène BOUNIOL, Vincent DAUNAY, Stéphane DEREDEC, Delphine GUTIERREZ, Adeline FORTIER, Loeïz GARDAN, Françoise HAMONOU, Anne LEFEUVRE, Thierry LEMARCHAND, Adrien NOEL, Sami OSMANE, Corinne PORCHER, Annabelle QUENTEL, Régis TANGUY, Béatrice TEPHAINE, Nathalie TRUET, Conseillers Municipaux,

formant la majorité des membres en exercice lesquels sont au nombre de DIX-NEUF.

EXCUSÉS Hervé TESSIER a donné pouvoir à Mme Delphine GUTIERREZ
Fabrice QUEMERAIS, a donné pouvoir à M. Adriezn NOEL
Camille LOPEZ, excusée

Secrétaire de séance : Madame Anne LEFEUVRE

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L 2122-4 et L 2122-7,

Considérant les résultats du premier tour de scrutin, lequel a eu lieu à bulletin secret :

Nombre de conseillers présents	18
Nombre de votants (bulletins dépouillés)	18
Nombre de bulletins blancs	0
Nombre de bulletins nuls	0
Nombre de suffrages exprimés	18
Majorité absolue	10

Candidat	Suffrages obtenus
Annabelle QUENTEL	18

Après en avoir délibéré,

ARTICLE UNIQUE : ELIT Madame Annabelle QUENTEL Maire.

Adopté à l'unanimité (18 voix).

La Maire